

Carmignac Portfolio Grandchildren fête son troisième anniversaire

Investir dans l'innovation qui se soucie de demain.

Publié

1 Août 2022

Longueur

🕒 4 minute(s) de lecture

Plus qu'un simple Fonds

Carmignac Portfolio Grandchildren est conçu pour traverser les générations **en investissant dans des « sociétés de qualité »**, c'est-à-dire celles dont les finances sont saines et la rentabilité durable. Ces sociétés sont souvent moins endettées et ont des marges stables élevées, ce qui leur permet de générer plus de trésorerie¹. Cette liquidité peut être réinvestie en interne et ainsi alimenter l'innovation afin de créer des moteurs de croissance supplémentaires.

Qu'entendons-nous par des « sociétés de qualité » ?



Faible endettement



Marges élevées et stables



Réinvestissement et croissance organique



Pouvoir de tarification

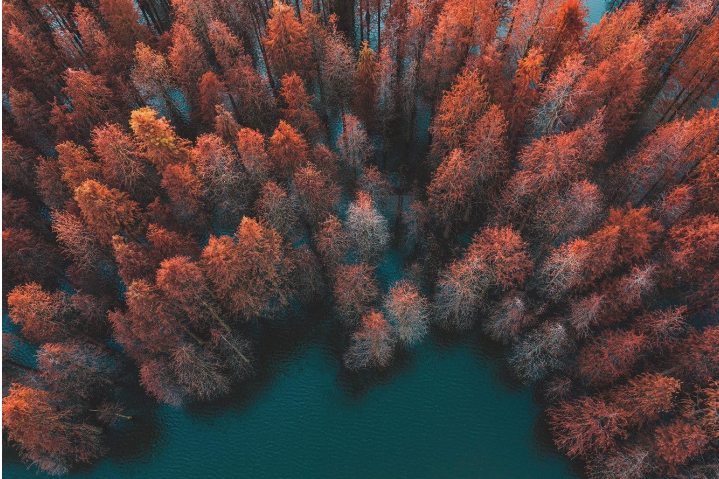


Le Fonds adopte un processus d'investissement unique et robuste évaluant la qualité des sociétés à travers des paramètres clés. Notre processus de sélection nous permet de présenter un **portefeuille de 35-45 convictions** à partir d'un univers d'investissement de 1 500 valeurs. **L'optimisation de la cyclicité du marché**, réalisée via une gestion active de nos positions, est également un atout important de notre approche.

[Recevoir plus d'informations sur le Fonds](#)



Un Fonds pour les générations futures



Des études montrent que 84,4 billions de dollars de patrimoine seront transmis d'ici 2045 : 72,6 billions de dollars d'actifs seront transmis aux héritiers, tandis que 11,9 billions de dollars seront donnés à des organismes de bienfaisance².

Les « sociétés de qualité » dans lesquelles nous investissons ont été choisies en raison de leur véritable potentiel de croissance à long terme. En investissant dans ces sociétés, Carmignac Portfolio Grandchildren vise à obtenir des résultats sur le long terme et ainsi **construire un capital** pour les investisseurs eux-mêmes, mais également un **héritage** qui pourra être transmis de génération en génération.

Avec cet objectif de transmission, nous sommes convaincus qu'en tant qu'investisseurs, **il est de notre responsabilité de créer de la valeur pour nos clients** à travers une approche durable, et ainsi préserver notre monde pour les générations futures. Nous prenons en compte la **contribution environnementale et sociale des entreprises au travers des priorités définies par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies**. Chez Carmignac, nous avons identifié neuf ODD comme « investissables », ce qui signifie que les entreprises dans lesquelles nos Fonds peuvent investir sont capables de soutenir les avancées vers l'atteinte de ces objectifs à travers leurs produits et services. En ce sens, **Carmignac Portfolio Grandchildren a pour objectif durable** d'investir plus de 50% de ses encours dans des sociétés dont plus de 50% des revenus proviennent de biens et de services alignés positivement sur au moins un des neuf ODD « investissables » par Carmignac : (1) Pas de pauvreté ; (2) Faim « zéro » ; (3) Bonne santé et bien-être ; (4) Éducation de qualité ; (6) Eau propre et assainissement ; (7) Énergie propre et d'un coût abordable ; (9) Industrie, innovation et infrastructure ; (11) Villes et communautés durables ; et (12) Consommation et production durables.



Investir dans l'innovation qui se soucie de demain

Carmignac Portfolio Grandchildren est conçu pour traverser les générations en investissant dans des « sociétés de qualité » afin de créer de la valeur pour nos clients à travers une approche durable.



La qualité est source d'innovation



Carmignac Portfolio Grandchildren sélectionne des « sociétés de qualité » qui réinvestissent leurs bénéfices pour l'avenir en visant une croissance durable. Nous nous entretenons avec les sociétés afin de comprendre comment elles identifient les nouveaux besoins qui émergent d'un environnement en perpétuelle évolution afin d'adapter leur stratégie. Les sociétés qui s'efforcent d'anticiper les changements en investissant dans la recherche et le développement seront en mesure de proposer aux consommateurs des produits innovants.

En se concentrant sur des sociétés qui réinvestissent leurs bénéfices, Carmignac Portfolio Grandchildren offre des opportunités à travers des acteurs qui savent rester rentables en s'adaptant continuellement à son environnement.

¹Source : Carmignac, Bloomberg

²Source : Cerulli, Janvier 2022



Carmignac Portfolio Grandchildren

Un fonds actions de conviction, conçu pour les investisseurs de long terme

[Cliquez ici](#)

Carmignac Portfolio Grandchildren A EUR Acc

ISIN: LU1966631001

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT : Risque d'une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

RISQUE DE CRÉDIT : Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE DE CHANGE : Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

RISQUE PAYS ÉMERGENTS : Risque d'écart des standards de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" par rapport aux grandes places internationales avec implications sur les cotations.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Ceci est un document publicitaire à destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Veuillez vous référer au KIID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Risk Managers" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le DICI (Document d'information clé pour l'investisseur). Le prospectus, le DICI, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le DICI doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le DICI avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be. En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part. Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1 Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

